

CHSCT des DDI : l'UNSA pour une meilleure qualité de vie au travail

- OTE et DDI -



*beaucoup de sujets importants
pour les agents*

CHSCT

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

L'ordre du jour du premier CHSCT des DDI de 2017 démontre le bien-fondé de la création de cette instance en traitant de sujets importants :

- ▣ **Protection des agents des DDI exerçant des missions de contrôle ou en relation avec le public ;**
- ▣ **Suites du rapport d'évaluation du dialogue social et de la prévention des risques psycho-sociaux dans les DDI ;**
- ▣ **Suites du rapport d'évaluation sur l'harmonisation de l'action sociale de proximité et effectivité de la médecine de prévention.**

Sur l'ensemble de ces sujets, l'UNSA a trouvé un écho à ses demandes pour l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des agents affectés en DDI.

Pour répondre à l'augmentation du nombre d'incidents visant les agents chargés de missions de service public, notamment les contrôles, une **circulaire relative à la protection des agents des DDI exerçant des missions de contrôle ou en relation avec le public** est ouverte à la concertation depuis plusieurs semaines dans le cadre du CHSCT des DDI.

L'UNSA a fait de nouvelles propositions d'amélioration de ce texte.

En particulier, l'UNSA a insisté sur la nécessité de souligner le rôle du CHSCT local dans l'analyse, l'investigation et l'adoption d'un plan d'actions consécutivement à une situation d'agression.

Les différentes remarques de fond et de forme de l'UNSA seront reprises dans le projet de texte modifié qui sera présenté au prochain CHSCT des DDI du 4 juillet.

Les premières préconisations du **rapport d'évaluation du dialogue social et de la prévention des risques psycho-sociaux dans les DDI** remis au Secrétaire Général du Gouvernement fin 2016 feront l'objet d'un groupe de travail en juin.

L'UNSA demandait l'ouverture de discussions sur les conclusions de ce rapport depuis plusieurs mois.

Les premiers thèmes retenus :

- amélioration des processus opérationnels
- recommandations sur la mise en place de chartes de dialogue social local.

Par ailleurs, une mission interministérielle portant sur l'encadrement en DDI est actuellement en cours.

Deux annonces de l'administration ont illustré les **suites du rapport d'évaluation sur l'harmonisation de l'action sociale de proximité et l'effectivité de la médecine de prévention.**

Concernant **la restauration collective**, le choix a (enfin) été fait de travailler sur l'harmonisation par le haut de la somme des subventions versées aux agents. Une expérimentation sur une région sera donc menée dès cette année. Le dispositif visé pourra être étendu à l'ensemble des régions en théorie en 2018, sous réserve d'obtention des crédits.

Pour **la médecine de prévention**, l'idée est d'expérimenter sur deux régions en 2017 pour évaluer concrètement sur

le terrain les difficultés et trouver des solutions pour renforcer les réseaux en difficulté, sur la base des recommandations du rapport et de la feuille de route de la ministre de la Fonction publique.

L'UNSA est satisfaite de ces annonces qui résultent des préconisations d'un rapport diligenté par le SGG suite aux demandes de l'UNSA au CT et CHSCT des DDI. Pour autant, seule l'évaluation partagée des expérimentations conduites permettra de dire si les dispositifs envisagés donnent satisfaction et peuvent ainsi être étendus à l'ensemble des communautés de travail.

Enfin, diverses questions soulevées par l'UNSA ont obtenu des éléments de réponse :

- Une réunion d'étape sur le déploiement du télétravail en DDI sera organisée rapidement pour répondre aux difficultés rencontrées localement.
- La question des commissions de réforme et comités médicaux sera inscrite à la feuille de route du CHSCT des DDI, ainsi que le sujet de l'accessibilité numérique des postes de travail pour les agents handicapés.
- Des progrès doivent être faits sur la gestion et la maintenance du parc automobile des DDI, en priorité sur les points touchant à la sécurité.